

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 16 OCTOBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

## POUR LA PATRIE

Nos lecteurs ont lu avec beaucoup d'intérêt, sans doute, l'appel de Mgr Doucet en faveur du collège du Sacré-Cœur, autrefois de Caraguet, et qui doit être reconstruit à Bathurst. Comme on l'a vu chaque personne fournissant une piastre aura droit à une chance dans le tirage d'une somme de \$500.00 que Mgr Doucet a généreusement offert dans ce but.

L'œuvre que l'on nous demande de supporter est bien belle comme toutes les œuvres d'éducation et celui qui fournit à la construction d'un collège peut être certain qu'il fait un œuvre méritoire, que les gens du monde appellent de philanthropie. Et c'est ainsi que l'on voit des millionnaires fournir des sommes considérables pour l'érection de collèges ou d'universités. Mais, quand ce collège que nous aidons à reconstruire est un collège catholique, un collège où des jeunes gens iront apprendre à mieux connaître Dieu et leur religion, apprendre à être de meilleurs citoyens, plus utiles à tous les points de vue, alors ce n'est plus une œuvre philanthropique, c'est une œuvre de charité chrétienne. L'Évangile nous recommande de mériter le Ciel par la prière et l'aumône; il n'est pas de meilleure manière de faire l'aumône que d'aider à une œuvre comme celle-ci.

Mais il est pour nous une autre raison de fournir pour la reconstruction de collège Sacré-Cœur. En faisant cela nous faisons une œuvre éminemment patriotique, et nous unissons dans un même mouvement la religion et la patrie.

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire des persécutions que nous avons eu à subir, mais nous permettrons de rappeler que, à cause de ces persécutions, nous nous sommes trouvés longtemps dans une situation inférieure, dépourvus que nous étions pendant longtemps d'écoles où nos enfants pouvaient apprendre à lire et à signer leur nom. Il n'était pas question de collège alors et les vrais patriotes rêvaient de voir des écoles primaires dans les centres les plus importants. Quelques-uns plus audacieux que les autres tentèrent de fonder des écoles où nos enfants recevraient une éducation un peu supérieure, mais c'était une audace que certains esprits étroits ne concevaient pas de la part des fils des déshérités de 1755, et les académies furent fermées. Une tentative de collège à St-Louis n'eut pas un meilleur résultat. Ce n'est qu'en nous imposant par le nombre que nous avons pu enfin relever la tête, et encore combien d'efforts n'ont-ils pas été faits pour nous la faire recouvrer.

Nous avons maintenant des collèges classiques. Nous en avons un dans la diocèse de Chatham qui faisait du bien, beaucoup de bien. La divine Providence, qui veut que les bonnes œuvres soient fondées sur la Croix, a permis que deux fois de suite cette magnifique maison d'éducation fut détruite par les flammes. Les pères Eudistes qui ont fait tant de sacrifices pour assurer à nos enfants une éducation supérieure chrétienne se trouvent dans l'impossibilité de reconstruire à leur dépens. Ils sont prêts encore à se dévouer pour nos intérêts, mais ils nous demandent de nous aider nous-mêmes, et c'est notre devoir de le faire. Nous reviendrons sur ce sujet qui est de toute première importance, mais qu'on y pense d'avance. Qu'on commence dès aujourd'hui à mettre quelque chose de côté pour avoir son nom sur la liste d'honneur. Que l'on mette au moins \$1.00 de côté pour pouvoir concourir au tirage du \$500.00.

## Palais de Justice

La cour de circuit siège cette semaine sous la présidence du juge Chandler. Le Major McPeake agit comme sténographe officiel. Le dossier est très chargé. C'est la cour de circuit la plus importante que nous avons eue depuis bien des années.

Quatre causes criminelles sont inscrites au dossier: — Le Roi contre Aurèle Bérubé, accusé de parjure, Le Roi contre Antoine Levasseur, accusé de parjure, Le Roi contre Elzéar Soucie, accusé d'avoir tué le cheval de son voisin, Le Roi contre Magloire Plourde, accusé de vol.

La cause contre Antoine Levasseur a été renvoyée par le grand juré. Celle de Magloire Plourde a été remise à la prochaine cour faute de témoins. Aurèle Bérubé et Elzéar Soucie devront subir leur procès devant le petit juré, dans ces deux dernières causes, a trouvé qu'il y avait matière à procès.

Il y a aussi trois causes civiles: David Levesque vs François Grandmaison; Théodule Landry vs Hilaire Landry et Francis Landry; The Eastern Townships Lumber Company vs Frank Lynch. Tous ces procès sont des procès sans jurés.

Voici la liste des grands jurés: MM. Fortunat Gagnon, Cyprien Ouellet, Solime Thibodeau, Bélonie M. Thibodeau, Fortunat Legassé, Frank Grandin, Vital Audibert, Florent Michaud, Samuel Carrier, Raphaël Rossignol, Paul S. Mar-

tin, Cyprien Bouchard.

Ci-suit la liste des petits jurés: Raymond Devost, Joseph C. Levesque, Xavier Beaulieu, Achil Levesque, John Moreau, Hilaire Daigle, Ovode Gauvin, Théodore Cyr, Zéphirin Thibodeau, Joseph L. B. Martin, Basile L. Martin, Emile Nadeau, Vital C. Martin, James Garrity, Denis Martin, Bélonie O. Thériault, Thomas Voisine, Ned Pelletier, Xavier Lapointe, Patrick Fournier, Leonard E. Cyr.

On remarque à la cour les avocats suivants: MM. Thane M. Jones, de Woodstock, Peter J. Hughes, de Fredericton, Pius Michaud, Max. D. Cormier, J. R. Michaud et A. Lawson.

## L'avenir dans la Culture des petits fruits

Bravo! Bravo! mes espérances sont à leur comble et j'avais bien raison d'espérer lorsque j'écrivais mon premier article sur la "Culture des petits fruits" qu'il porterait lui aussi ses fruits. — Un des bons cultivateurs de l'île d'Orléans, endroit réputé le meilleur pour la culture des fraises, m'écrit ce qui suit: "Depuis dix ans je m'occupe de la culture des fraises et j'en récolte chaque année plusieurs centaines de gallons que je vends toujours à un prix très élevé. J'en cultive trois arpents. Cette année l'un m'a rapporté 475 piastres, le second 550, et le troisième 602 piastres. Certes il faut beaucoup de main d'œuvre pour la récolte, mais j'emploie des enfants et des femmes qui font ce travail en peu de temps. Je calcule que malgré le prix élevé de la main d'œuvre, mes dépenses n'atteignent pas un quart des recettes. Vous ne sauriez trop, monsieur, encourager par tous les moyens possibles la culture des petits fruits, c'est celle qui est la plus payante. Cet automne je vais planter encore deux arpents de fraises et en plus deux autres arpents de framboises, fruit également bien demandé. Je ne suis pas en peine pour la vente, les grosses maisons de conserves de Québec m'achètent toujours mes fruits d'avance avant la récolte, et je n'ai pas besoin de m'inquiéter. Avant de cultiver les fraises j'avais une ferme où je m'occupais de culture générale, et avec beaucoup plus de peine je gagnais beaucoup moins. Depuis que je m'occupe des fraises, j'ai toujours beaucoup plus d'argent à la banque à la fin de l'année que lorsque j'avais ma ferme et tout son attirail. Depuis huit ans je vis dans une heureuse aisance avec toute ma famille".

Voilà une lettre qui en dit plus long que tout ce que je pourrais vous raconter pour vous inciter à cultiver des "petits fruits". Il y a dix ans il n'y avait pas alors de débouchés à Québec comme maintenant. Certes ce brave homme qui n'a pas craint de se livrer à la culture des fraises n'avait pas les commodités de vente comme nous les avons aujourd'hui, il a dû plusieurs fois faire le voyage à Québec avec des paniers de fraises et se rendre sur le marché pour y exposer et vendre ses produits. Mais maintenant ce n'est plus la même chose: il suffit de porter les fruits à la station de chemin de fer et de faire l'expédition par express aux frais de l'acheteur qui acceptera tous les fruits qui lui seront expédiés. Donc pas de doute pour la sûreté de la

vente. Les fabriques de confitures de Québec n'en ont jamais assez et sont obligées pour satisfaire aux demandes, d'aller en acheter un peu partout dans les autres provinces et même aux Etats-Unis.

Sachant que la maison J.-B. Renaud, de Québec, avait ouvert cette année une fabrique de confitures, je lui ai demandé ce qu'elle pouvait faire en vue d'encourager les cultivateurs à produire des petits fruits. — Je me permets de reproduire quelques lignes d'une des lettres qu'elle m'a adressées: "Nous sommes prêts à donner à la culture des petits fruits tout l'appui possible en payant toujours les plus hauts prix du marché et ce, pour le plus grand progrès de notre Province, il appartient à une maison aussi puissante que la nôtre de faciliter un tel progrès, si les cultivateurs ont bonne volonté. Et que dire de notre manufacture qui ouvre ses portes ayant d'avance des ordres pour 65 chars de confitures, vendues dans la province d'Ontario. N'est-ce pas un revirement complet des choses que l'argent ontarien revient chez nous? Pour subvenir à la grande demande que nous avons que, il nous a fallu aller acheter aux Etats-Unis les fruits dont nous avions besoin et que nous aurions pu tirer de notre sol, laissant chez nous des milliers de piastres semées parmi les cultivateurs de notre Province. En effet, 50 chars de fraises nous sont venus des Etats-Unis. Imaginez un peu le montant d'argent que cela représente. Peu après, nous avons vu en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, un peu partout... Puis chez nous enfin... mais la production est si faible comparée à la consommation".

Voilà encore une lettre qui se passe de commentaires et convaincra les plus endurcis ou du moins ceux qui craignent encore de ne pouvoir vendre leurs fruits. Mais ils sont le petit nombre, à en juger par le flot de lettres qui tous les jours inondent mon bureau et demandent des renseignements. Oh! je ne m'en plains pas, quoique cela me donne un surcroît de travail; c'est au contraire une grande satisfaction pour moi de constater que les quelques articles que j'ai écrits sur la "Culture des petits fruits" portent, comme je le disais au commencement, eux aussi leurs fruits. C'est toujours avec plaisir que je réponds à toutes les lettres qui me sont adressées. Il m'en arrive de toutes parts même des Etats-Unis. — C'est une personne qui me demande où elle pourra se procurer des plants; une autre, quel est la meilleure variété à planter, etc., etc.

Pour ce qui est de l'achat des plants je vous recommande fortement: 1o de placer toutes vos commandes chez les marchands de la Province de Québec et ne vous adressez que dans les cas très rares où vous ne pourriez pas trouver ici ce que vous demandez; 2o d'acheter chez le marchand le plus voisin de chez vous: c'est le seul moyen d'avoir des plants acclimatés à la température de votre région.

Jusqu'à présent je ne connais qu'une adresse où vous pouvez vous procurer des plants de fraisières, c'est chez Monsieur F. X. Gosselin, Ste Famille, Ile d'Orléans, P. Qué. Ce monsieur possède une bonne variété de fraises: la Albanie de Wilson.

Vous pouvez vous procurer des framboisiers variété Colthart chez Monsieur Jqs. Verreault, St-Roch des Anlais, Kam. P. Q. ou chez Monsieur C. P. N. wman, Lachine, P. Q.

Si d'autres personnes de la province de Québec avaient de bonnes

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au delà de \$31,690,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

1o—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

2o—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3o—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoïn, gérant local.

PEABODYS OVERALLS Are Almost EVERYBODY'S Are They Yours?



**GUARANTEED**  
10¢ A BUTTON  
25¢ A RIP  
**A**  
**NEW PAIR**  
**FREE**  
**IF**  
**DEFECTIVE**  
YOU DON'T HAVE TO ARGUE WE INSIST THAT EVERY WEARER MUST BE SATISFIED

## Royal Stores

Mens and Boys out fit

variétés de fraises ou de framboises à vendre, je me ferai un plaisir sur réception de leur adresse de la publier sur cette page.

Cultivateurs de la Province de Québec cultivez donc des "petits fruits", un avenir brillant s'ouvre devant vous!

L. D. Huguenin, Ste-Anne de la Pocatière le 2 octobre 1919.

## Soumissions Demandées

Des soumissions sont demandées pour la construction d'une église à Baker Brook. Des soumissions séparées sont demandées pour les fondations et pour l'église même. Les plans et devis pourront être examinés au presbytère de St-Hilaire. Toutes les soumissions devront être rendues au dit presbytère le ou avant le 10 octobre, 1919.

## AVIS

Les personnes qui désirent aller s'établir dans l'Ouest, sur le chemin de fer du C. P. R. et s'acheter des terres toutes prêtes pour la culture, pourront s'adresser à EMILE BOURGOIN, New Victoria Hotel, Edmundston, N. B.

La MUTUAL LIFE OF CANADA est une compagnie d'assurance-vie qui ne fait pas affaire en dehors du Canada, qui exerce un soin judicieux dans le choix de ses risques, qui est renommée pour ses dépenses minimales d'administration, et pour son taux très bas de mortalité. Tous ces avantages sont en faveur des assurés.

Les hommes désapprouvent toujours ce qu'ils ne sont pas capables de faire.

### La Nouvelle In-vasion Allemande

Un incident significatif, qui remonte à quelque temps déjà, mais sur lequel jusqu'ici le silence a été gardé, s'est produit dans un grand magasin de nouveautés de Paris, dit la "Liberté", de Paris, qui four- nit les détails suivants :

Une dame appartenant à la haute société lilloise, de passage à Paris, faisait des acquisitions dans ce magasin, lorsque se présentant à la caisse pour en effectuer le règlement elle s'arrêta stupéfaite. Le caissier qui venait de lui rendre sa monnaie n'était autre qu'un officier allemand qu'elle avait logé chez elle durant l'occupation ennemie. Elle se demanda un moment si elle n'était pas la jouet d'une hallucination, mais elle se convainquit bientôt qu'aucun doute n'était possible. D'ailleurs, le caissier lui-même n'avait pu réprimer un mouvement de surprise.

En proie à une vive émotion, la cliente se rendit près d'un inspecteur et lui fit part de ses soupçons, mais celui-ci, pensant qu'il s'agissait d'une simple ressemblance, n'y attachait pas d'autre importance. La dame ne perdit pas courage ; elle demanda à être reçue par l'un des directeurs, et là, avec force, confirma son accusation, donnant à l'appui de ses dires, des précisions telles que le directeur en fut troublé.

Il fit venir le caissier et, en présence de la cliente, lui révéla la suspicion dont il était l'objet. Le personnage protesta en termes énergiques. Comment, lui, bon Français, récemment démobilisé, pouvait-il être pris pour un boche ? Son attitude indignée, son langage dépourvu du moindre accent étranger la production de papiers militaires absolument en règle impressionnèrent le directeur qui était presque convaincu qu'il y avait erreur.

Soudain, il revint fort opportunément à la dame un souvenir qui allait lui permettre d'établir la preuve de ce qu'elle avançait. L'officier avait répété souvent qu'il avait sur le bras droit un magnifique tatouage représentant le kaiser, et il l'avait même montré à plusieurs personnes.

Le caissier fut invité à mettre son bras à nu. Il dut s'exécuter, non sans hésitation d'ailleurs. Sur la chair s'élevaient bien les moustaches conquérantes de l'empereur sassan.

Confondu, le Boche avoua qu'il était rentré en France avec de faux papiers qui lui avaient été fournis en Allemagne.

Mis aussitôt en état d'arrestation, l'ex-officier allemand vient d'être l'objet d'un arrêté d'expulsion.

### La nécessité de tasser le labour d'automne

Il est utile et même indispensable de labourer et de préparer le plus de terre possible en automne si l'on veut ensémençer une grande étendue en céréales au printemps. Mais la terre ainsi labourée, qu'elle soit sèche ou humide, est exposée à l'action desséchante du soleil et des vents. Le tasseur du sol est le meilleur instrument que l'on puisse employer à ce moment pour réduire au minimum cette perte d'humidité.

Il existe différents types de tasseurs ; de surface, de sous-surface et "combinés" ; ils ont pour but de raffermir la surface du sol en laisant un tapis de poussière, ou la sous surface, en laissant quelques poignées de sol meuble par-dessus celui qui est affermi. Le tasseur combiné tasse à la fois la surface et la sous surface. Il fit d'un seul coup au moins une partie du travail des deux autres. On a mis dernièrement sur le marché une nouvelle machine que l'on appelle "culti tasseur" et qui ressemble par la forme à un ponceau de fer corroyé.

Toutes ces machines exercent un effet très bienfaisant en brisant les mottes et en tassant le sol, mais les tasseurs de surface ou combinés sont les plus généralement employés dans les travaux de la ferme. Le culti tasseur n'a pas encore été suffisamment employé jusqu'ici pour

que nous puissions vous prononcer à son sujet. L'emploi d'un de ces instruments est essentiel, non seulement pour conserver l'eau du sol mais aussi pour émietter et raffermir le sol, pour tirer le plus d'avantages possible de ce travail. Il faut ne pas laisser s'écouler une seule journée en automne avant de tasser le labour. Le sol ainsi traité et émietté, raffermi, et il se forme à la surface

Le Véritable Tonique des Poumons

## VIN MORIN

CRÉSO-PHATES

Indispensable à tous ceux qui sont faibles des poumons ou menacés de consommation ainsi qu'aux anémiques, neurasthéniques et convalescents.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

## Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les *Poudres Nerveuses de Mathieu*, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes-Éprouvés.

Telephone 27

## DUGAL & GAGNON

CONTRACTEUR ELECTRICIEN

EDMUNDSTON, N. B.

### Pourquoi vous devez assurer votre Vie

1. PARCE QUE c'est un devoir que vous vous devez à vous-même et à ceux qui dépendent de vous.
2. PARCE QUE du moment que votre vie est assurée, si vous mourrez, votre succession est augmentée du montant de votre police.
3. PARCE QUE la mort est certaine—QUAND est incertain. Aujourd'hui vous pouvez passer l'examen médical—DEMAIN il sera trop tard.
4. PARCE QUE votre police est un montant comptant en argent que vos créanciers ne peuvent saisir—si vous en avez à votre mort—une somme qu'un désastre financier ne peut pas ôter à votre famille.

#### Quand devez-vous vous assurer.

1. AUJOURD'HUI alors que vous avez la vie et la santé ; demain vous n'avez peut-être ni l'un ni l'autre ; les délais sont toujours dangereux.
2. AUJOURD'HUI une police vous coûtera moins que plus tard. Soyez sages et assurez votre vie comme mesure de prévoyance pour vos vieux jours.
3. AUJOURD'HUI car dans un temps de dépression financière plusieurs ont triché que leurs polices étaient le seul endroit où ils pouvaient emprunter pour rencontrer des besoins pressants.
4. AUJOURD'HUI est le temps d'agir ; si vous ne faites pas d'économies, quand allez-vous commencer ? Rappelez-vous que remettre un devoir présent peut être fatal à vos meilleurs intérêts.

#### Où vous assurer ?

Dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.

PARCE QUE cette compagnie a toujours remporté les plus grands succès.

PARCE QUE cette compagnie n'a pas de supérieure dans le montant des dividendes qu'elle paie à ses assurés.

PARCE QUE cette compagnie n'a pas d'actionnaires qui mangent une partie de ses revenus.

PARCE QUE ses réclamations en cas de mort sont payées promptement.

PARCE QUE c'est une compagnie canadienne qui ne fait pas d'affaires dans aucun pays étranger ; qui fait un choix judicieux de ses risques, et qui est reconnue pour ses méthodes saines d'administration.

PARCE QU'ELLE assure les hommes et les femmes ; les deux sexes ont les mêmes avantages ; justice égale pour tous.

PARCE QU'ELLE ne fait pas de restriction relativement à l'occupation, la résidence ou les voyages des assurés.

PARCE QUE ses fonds sont déposés dans des banques canadiennes seulement et que depuis 40 ans elle n'a pas perdu une seule piastre des placements qu'elle a faits.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, assurez-vous dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.

# GRAY-DORT

The Quality Goes Clear Through

## Distinctive Worth

The true worth of the Gray-Dort is distinctive from every mechanical and structural viewpoint.

It is likewise distinctive in its features of efficiency without waste as strikingly proved in the recent ten-day economy run under A-A-A official sanction and observation.


On that occasion the Gray-Dort recorded 23.93 miles per gallon of gasoline; 1774.64 miles to a gallon of oil and 601.08 miles per gallon of water. The mileage was 4,658.4 — more than the average owner drives his car in the course of a year.

The Gray-Dort is big enough to seat five adults comfortably. Wheelbase enough for easy riding. Weight enough for staunchness and stability. Power enough to carry its full quota and more, wherever wheels may go.

But no excess of size, length or weight—no exaggerated cylinder capacity. Excess means expense without return—expense of first cost of maintenance, gasoline, oil, tires, garage charges, etc.

The Gray-Dort is the car of conservation—the happy medium between inadequacy on one hand and excess on the other. A car that looks good, rides good and is good—through and through.

**W. C. ALBERT, Agent, Edmundston, N. B.**



### S. LAPORTE PHOTOGRAPHE

Seul agent pour le Madawaska

Par la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyée franco sur demande, aussi que Catalogue

#### AGRANDISSEMENT

Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

**S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.**

### CARTES D'AFFAIRES

**Dr. OLIVIER J. COORMIER**  
— Chirurgien-Dentiste —  
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina  
chez M. Jos. Gagné, près de  
l'Hôtel Royal  
EDMUNDSTON, N. B.

**Dr. E. R. KAY**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de Philadelphie  
Bureau dans le Nouveau Bloc David  
Toutes sortes d'ouvrage dentaire  
promptement exécuté.  
Edmundston, Téléphone No 21.  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 28-4  
**MAX. D. COORMIER**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34  
**PIO H. LAPORTE**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46  
**A. M. SORMANY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**CANADA HOTEL**  
MICHEL GAGNON, PROP.  
ANDERSON SIDING, N. B.

**J. A. RATTE**  
Médecin-Vétérinaire  
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone  
**JOHN J. DAIGLE**  
MERCHANT GENERAL  
EDMUNDSTON, N. B.



**"LE MADAWASKA"**

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

**TARIF D'ABONNEMENTS** - Payable strictement d'avance

CANADA		ETRANGER	
Un an,	\$1.00	Un an,	\$1.50
Six mois,	50c	Six mois,	0.75

**TARIF DES ANNONCES**

Annonces légales, première insertion, la ligne	15 cts
par insertion subséquente, la ligne	10 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion	10 cts
par insertion subséquente	5 cts
Avis de naissances, mariages et décès	25 cts
Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés	
Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.	par chaque insertion
Tarif spécial pour annonces à long terme.	

**Comptes d'abonnement**

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les en remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable.

S'il arrivait quelques erreurs dans l'envoi de ces comptes, l'on nous rendrait service de nous en prévenir sans délai. Ces erreurs peuvent se produire avec la meilleure bonne foi et l'on voudra bien prendre note que nous nous pressurons de les réparer sur indication.

**NOTES LOCALES**

M. Ernest Doiron, de Shediac visitait cette semaine ses nombreux amis d'Edmundston.

M. Frank Fournier, voyageur de commerce, autrefois de St-Bazille, N. B. était dans nos parages ces jours derniers.

M. Jos Lemieux, de Aroostook, Jc. N. B. était en promenade chez ses nombreux parents et amis de St-Jacques et Edmundston. Elle est retournée à Aroostook, mardi dernier.

M. et Mme Denis P. Martin, de Madawaska Me. ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un beau gros garçon.

Les nombreux amis du Dr. et de Mme Simard les félicitent sur l'arrivée dans la famille d'un nouveau garçon.

M. Robert Sirois, employé de banque à Cabano, P. Q. ainsi que M. L. Bilodeau, entrepreneur plombier, M. Lucien Morin, etc sont venus passer le dimanche à Edmundston.

M. Ubalde Cyr, de St-Hilaire à passé à nos bureaux lundi matin.

Mr. J. B. Michaud a besoin d'une jeune fille pour commis à son petit magasin près de la station du Témiscouata.

**Edmundston**

Ecole Grammaire d'Edmundston Septembre, 1919.

Grades X et XI.— Gordon Lawson 77, Cécile Pelletier 73, Helen Murchie 61, Ralph Murchie 60.

Grade IX.— Yvette Pelletier 82, Eva Levesque 61, Claudia Dubé 58.

Grade VIII. Joseph Levesque 70, Jeanne Pelletier 66, Martin Hall 66, Geraldine Berubé 63, Eula Poiré 51, Douglas Dunbar 51.

Assiduité Parfaite.

Gordon Lawson, Claudia Dubé, Jeanne Pelletier, Douglas Dunbar, Yvette Pelletier, Earle Sargeant, Édouard Miller.

A. C. Kelley.

**St-Jacques N.B.**

L'Exhibition de la société d'agriculture "St-Jacques" a été un véritable succès. Les exhibits étaient nombreux et bons. L'hon. L. A. Dugal et Messieurs J. A. Bernier, J. A. Charest et le Dr A. M. Sormany ont bien intéressé les gens par leurs discours pratiques. Espérons que les cultivateurs profiteront des conseils donnés et que l'an prochain la société comptera au moins 200 membres.

Nos morts ne sont pas oubliés. Cette semaine nous chantons les services anniversaires de quelques unes des victimes de la malheureuse Grippe de l'an dernier. Souvenons nous que : C'est une saine et salutaire pensée de prier nos morts. R. I. P.

M. et Mme. M. Whalen font part à leurs parents et amis de l'arrivée d'un gros garçon. Parrain et marraine M. et Mme. Archie St-Onge d'Edmundston. Longue vie au nouveau paroissien !

La saison de pêche à la ligne est close depuis 15 jours et la grosse truite ne fait que commencer à arriver. Quelle ironie ?

Les Conseillers élus et les Candidats battus (sic) à la dernière élection, remercient cordialement tous leurs amis du support qu'ils leur ont donné. Le résultat fut une véritable surprise. C'est une partie à reprendre et nous avons hâte que deux ans soient écoulés.

Lundi le 20 du courant, à 8 heures A. M., seront chantés les services anniversaires de Joseph M. & Alice Charest enfants chers de J. A. & G. Charest, fauchés à la fleur de l'âge l'automne dernier. Parents et amis sont priés d'y assister.

Malgré les défenses on continue de trotter à pleines jambes sur le grand pont couvert. Ce pont s'amollit et se démolit vite. Il faudrait quelqu'un pour surveiller et faire pincer les coupables avant qu'ils soient la cause d'accidents.

**Deuxième Evasion**

Le jeune Charron, fils d'Emile Charron, dont nous avons parlé la semaine dernière, a, dimanche soir dernier, de nouveau cassé sa prison, mais il fut repris aussitôt à la traverse de la rivière St Jean. Après avoir brisé sa prison une première fois, il défonça le magasin Kasner et avec l'argent volé, il put se rendre du côté américain. Il fut retrouvé à Caribou et ramené à Edmundston. Dimanche après midi, il aurait dit à des petits amis qui étaient allés le voir à la prison qu'il s'évaderait le soir même et qu'il défoncerait dans le magasin de M. Hammond à Edmundston, et dans le magasin Albert à Upper Madawaska, Maine.

Voilà un garçon de 15 ans qui casse deux fois de suite la prison du Comté. Quelle belle place ce serait pour garder des bandits s'il en venait dans notre comté. Les autorités du comté voudraient tolérer beaucoup plus longtemps cet état de choses ou voudraient continuer la farce d'avoir une prison qui n'en est pas une.

New Brunswick, Madawaska County, SS.

The undersigned, desire to form a limited partnership under the laws of the province of New Brunswick, he hereby certify :-

1. That the name of the firm under which such partnership is to be conducted is "LA PERFECTION".

2. That the general nature of the business intended to be perfected by such partnership is dealing in Ladies wear, Clothing and Furnishings.

3. That the name of all the general and special partners interested in such partnership are as follows : Eva T. Wagner, wife of Isaac S. Wagner, who resides at the City of Montreal in the county of Hochelaga and province of Quebec; is the general partner ;

And Donald Hendry Vanwart, who resides at the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New-Brunswick, is the special partner.

4. That the said Donald Hendry Van Wart has contributed the sum of One Thousand Dollars (\$1,000.00) as capital to the common stock.

5. That the period at which the said partnership is to commence is the eleventh day of October, A. D. 1919 and the period at which the said partnership is to terminate is the eleventh day of October, A. D. 1920.

Dated this tenth day of October, A. D. 1919.

Eva T. Wagner, per M. Wagner L. S. her attorney.

Donald H. Vanwart, L. S. Witness.

Aaron Lawson.

**VARIETES**

Jésus s'unit à nous ici-bas pour demander ; au ciel, il s'unit à son Père pour donner. S. Augustin.

La nature s'unit. Une graine semée en bonne terre produit. Un principe jeté dans un bon esprit produit. (Pascal.)

Les grandes âmes ne veulent rien que le grand. Tous les artifices paraissent honteusement puérils à qui flotte dans l'infini. (Amiel.)

Une pensée aimable et douce à l'égard des autres finit par s'emprendre dans la physionomie et par lui donner un cachet qui attire tous les cœurs. (Lacordaire.)

La volonté propre ne se satisfait jamais, quand elle aurait possédé tout ce qu'elle veut, mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Sans elle on ne peut être malcontent : par elle on ne peut être content. (Pascal.)

Déposez vos soucis dans le sein du Seigneur, et lui-même vous nourrira, il ne laissera pas éternellement le juste dans l'agitation.

Plusieurs sont contents des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu, mais est il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de ce mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'agréer les maladies ou quelque disgrâce, il n'y a plus personne... Aimons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras et à la sueur de nos fronts.

Celui qui n'aime pas passionnément son pays, ne sera jamais que la moitié d'un homme.

Les plaisirs de la pensée sont les remèdes contre les blessures du cœur. MME DE STAEL

Par dessus toute chose, soyez bons : la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le plus les hommes. LACORDAIRE

L'Eglise catholique est une grande faiseuse d'hommes ; et ces hommes que fait l'Eglise catholique ne seront pas de sitôt, Dieu merci, surpassés par ceux que font les hérésies. LOUIS VEUILLON

Aucun animal ne peut voir dans l'obscurité complète,

**BY-LAW No. 27**

**A by-law for the protection of children and minors.**

BE IT Enacted by the Town Council of the Town of Edmundston as follows :-

1. No child under the age of 13 years shall be allowed upon any public street, park, or other public place within the Town of Edmundston after the hour of nine o'clock in the evening of any day during the month of May, June, July, August and September and after the hour of eight o'clock in the evening of any day during the months of October, November, December, January, February, March and April, unless accompanied by an adult person in charge of such child.

2. Every parent, guardian, or person with whom any child under the age of 13 years may reside who shall allow or permit any such child to be upon any street or other public place within the Town of Edmundston on any day after the hours mentioned in the preceding section and unaccompanied by an adult person, shall be guilty of an offence against this By-Law and

liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence, unless they shall give good and sufficient reasons for such permitting such child to be on the street or other public place.

3. After the hour of ten o'clock in the evening of any day no boy or girl under the age of 18 years shall be permitted to loiter, linger or remain without apparent object or purpose on any street, park, alley, or other public place within the Town of Edmundston, unless a sufficient reason or excuse it shall be the duty of any policeman or constable to direct all such persons to proceed at once on the way to their homes. In the event of their refusing to do so, or failing to give a satisfactory reason for so remaining, it shall be the duty of the police to take such person or persons into custody and detain them until their parents, guardians or other responsible person with whom they may reside are communicated with and notified to appear at the Police Office to receive them into their care and charge.

4. Any parent, guardian or other responsible person who shall refuse or shall neglect within a reasonable time after being so notified, as provided in the last preceding section, to appear at the Police Office and take charge of the minor or minors so detained, unless a satisfactory explanation of their failure to do so is given, or who shall use or address abusive language to the policeman or constable in connection there-

with, shall be guilty of an offence against the provision of this By-Law and be liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence.

I certify that the above is a true and exact copy of by-law number twenty seven, passed by the Town Council of the Town of Edmundston, on the 5th day of July, A. D. 1919.

THOMAS GUERRETTE, Secretary-Treasurer.

**A VENDRE**

Un auto "FORD" de seconde main, en très bonne condition.

Aussi deux gros chars de seconde main.

J'ai aussi en mains un truck "FORD" de 2000 livres et un truck de 1000 livres de capacité.

Aussi un tracteur neuf et 4 voitures légères neuves. Jevenderai tous ces articles à très bas prix et à des conditions faciles.

Venez voir et vous serez satisfaits.

DENIS M. MARTIN, 40 g n o Edmundston, N. B.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

**Tous ceux qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire ont "fait" de l'argent.**

TOUT souscripteur à l'Emprunt de la Victoire—et ils sont un million et demi, sait qu'il peut aujourd'hui vendre ses obligations plus qu'il ne les a payées.

Chacun des porteurs des Obligations de l'Emprunt de la Victoire a touché 5½ pour cent d'intérêt par année—en deux versements.

Plus d'un million de Canadiens, qui ont acheté des Obligations de l'Emprunt de la Victoire par versements ont épargné de l'argent, qu'ils eussent peut être gaspillé.

La sécurité des Obligations de l'Emprunt de la Victoire est la même que celle des billets d'un et de deux dollars. Il y a, toutefois, cette différence, que les Obligations de l'Emprunt de la Victoire vous rapportent de l'intérêt.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire seront toujours acceptées en garantie d'un emprunt.

Les banques vous prêteront de l'argent sur vos Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Les Obligations de l'Emprunt de la Victoire peuvent être converties en argent en tout temps.

Il n'existe pas, pour vous, de placement plus sûr ni plus rémunérateur.

L'Etat vous offrira prochainement l'occasion d'acheter des Obligations de l'Emprunt de la Victoire 1919. Ce sera probablement la dernière chance que vous aurez d'acheter, à des conditions aussi avantageuses, des Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

*Préparez-vous à Acheter autant d'Obligations de l'Emprunt de la Victoire que vous voudriez en avoir acheté la dernière fois.*

**Emprunt de la Victoire 1919**

**"Chaque dollar sera dépensé au Canada."**

Publié sous les auspices du Ministère des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire